



La Commune



Lettre de liaison n° 2 de La Commune

La lettre de liaison

"Un 14 juillet de fin de règne pour Chirac"

Ce titre n'est pas de nous : c'est celui d'un article de *Libération* daté du mercredi 14 juillet (mais écrit avant la traditionnelle interview du Président de la République). D'ailleurs, le corps de l'article est de la même teneur :
"Alerte rouge en Chiraquie. Un peu plus de deux ans après sa réélection avec 82% des suffrages, Jacques Chirac est à la peine.

Même ses fidèles semblent déboussolés et réclament, à l'instar de François Baroin, secrétaire général de l'UMP, qu'il "parle fortement" (...) " Et le journaliste enfonce le clou : "Partout autour de lui, les signes de fin de règne sont perceptibles, et la bataille pour succession est déjà engagée (...) Son dispositif construit autour de l'UMP part à vau - l'eau (...)"

De fait, Chirac a t-il *"parlé fortement"* en ce 14 juillet, devant les deux lèche - bottes de service, PPDA et Arlette Chabot ? En substance, il a déclaré :

- sur les 35 heures et l'accord à Bosch-Vénissieux : *"la durée légale de travail est et restera à 35 heures. Dans le cadre de la loi (Aubry NDLR), de nouveaux assouplissements négociés dans les entreprises et par accords de branche sont nécessaires"*
- sur la Constitution européenne : *"il y aura référendum dans la 2ème partie de 2005"*
- sur la baisse des impôts : *"pause d'un an"*

"Je décide, il exécute"

- sur Sarkozy : *"C'est moi qui décide, lui, exécute" et "celui qui se présente à la présidence de l'UMP doit démissionner de son poste de ministre".*

Dès la fin de l'interview, les commentaires vont bon train :

François Hollande ironise : *"Querelles, polémiques, voire sarcasmes sur l'état des relations au sommet de l'Etat"*. Marie - George Buffet s'interroge, pour savoir si Chirac *"a entendu les Français après les élections régionales et européennes"*, et Le Pen indique : *"Tous les indicateurs de notre société sont au rouge. Le verbiage présidentiel est là pour déguiser la réalité"*.

Il est un fait : socialement, électoralement, donc politiquement, Chirac est isolé, aux abois, cerné, marginalisé, au bout de deux ans.

Rappelons - nous que les 82% de son plébiscite du 2è tour des Présidentielles, il les doit exclusivement à l'appel en sa faveur du PS, PCF, Verts et même d'une partie de l'extrême - gauche (LCR). C'est un fait qu'il convient de ne pas oublier si l'on veut comprendre la situation actuelle. De ce point de vue, les résultats de son parti, l'UMP et de ses hommes, Raffarin, Fillon, Juppé and co aux régionales, cantonales et européennes sont en réalité un prolongement et une accentuation de la situation réelle qui était déjà celle d'il y a deux ans. Prolongement, certes, et bien sûr accentuation au vu des 16% recueillis par l'UMP, qu'il faut en réalité ramener à 7% des électeurs inscrits si l'on veut tenir honnêtement compte du taux d' abstentions qui n'a pas fléchi malgré les déclarations d'auto - suggestion des hommes politiques. (Notons à ce sujet que si la claque est retentissante pour l'UMP, et l'UDF, le *"premier parti de France "*, le PS ne pèse, lui non plus, pas bien lourd : environ 13% de l'électorat ; 3,5% pour le PCF...) Comment peut - il, ce Président d'une présidence *"en fin de régime"*, dans ces conditions, continuer plus avant ?

D'où Chirac tire-t-il la force de continuer ?

Alain Duhamel, journaliste - politologue qui a fait beaucoup d'études avance sa propre théorie dans sa chronique politique du 14 juillet dans *Libération* :

"Il y a une contradiction flagrante et foncièrement dangereuse entre l'étendue sans précédent des pouvoirs dont dispose Jacques Chirac et l'extrême discrétion, presque la semi - clandestinité dans laquelle il les exerce. Jacques Chirac est le chef absolu de l'exécutif mais hormis (parfois) son interview du 14 juillet, il veille à ne pas laisser paraître que la dimension la plus consensuelle de son autorité (...)"

Aucun autre chef d'Etat démocratique ne dispose d'une telle accumulation de privilèges institutionnels et politiques. L'ennui est que Jacques Chirac en profite sans surveillance et sans explications. (...)"

Ce qui est vrai, c'est qu'effectivement, de tous les présidents de la Vè République, Chirac est celui qui a entre les mains, avec l'UMP, un maximum de contrôle des principales fonctions politiques et administratives et que, comme l'écrit *Le Monde* du 13 juillet : *"l'UMP continue de régner sans partage alors qu'elle est politiquement affaiblie"*.

Le même quotidien établit l'organigramme de ce pouvoir avec Chirac au sommet : Jean - Louis Debré, Président de l'Assemblée nationale, Raffarin, Premier Ministre, Christian Poncelet, Président du Sénat, Pierre Mazeaud, Président du Conseil constitutionnel, Renaud Denois de Saint Marc, Président du Conseil d'Etat, Alex Türk, Président de la CNIL, Philippe Seguin, Président de la Cour

des comptes...sans oublier les proches du Président qui trustent les postes - clés dans le secteur public et les médias.


Bien, sûr, l'explication psychologico-subjective d'Alain Duhamel ne peut en rien permettre de comprendre la situation et effectivement l'incroyable contradiction entre un Chirac doté de tous les pouvoirs et "le pays réel" qui l'a désavoué systématiquement depuis deux ans. Il ne peut pas venir à l'esprit d'Alain Duhamel d'intégrer dans sa réflexion un tant soit peu la lutte des classes et les relations établies entre les partis de l'ex-gauche plurielle, les syndicats et les masses

EDF, Sécu, retraites : le rôle des directions syndicales

En effet, face aux contre-réformes sur les retraites, la sécu, l'EDF - GDF..., qu'ont fait le PS, PCF, les Verts et les principales directions confédérales ouvrières, CGT et FO ?

Il serait totalement erroné de répondre : rien. Tous les partis et directions syndicales se sont activés, ont déployé leurs efforts et énergie pour... faire passer un à un plans et réformes au plus bénéfice de Chirac et du patronat.

Pourquoi ? Parce que, et cela ne date pas d'aujourd'hui, ils sont tous attachés à la défense de la propriété privée, à l'économie de marché et qu'ils remplissent ainsi leur fonction historique de lieutenants bourgeois dans le mouvement ouvrier . Dans le cas des directions syndicales, il convient d'ajouter une mention particulière pour expliquer l'acharnement tout singulier des directions confédérales CGT (et FO) à empêcher la grève générale contre la réforme des retraites, ou contre la loi sur la Sécu qui est tranquillement en train de passer en cette mi-juillet ou encore pour laisser dans la totale impunité s'opérer le changement de statut d'EDF-GDF (passées d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial à Sociétés Anonymes, c'est-à-dire à société privée même si pour le moment-combien de temps ?-l'Etat est majoritaire). Il n'est pas inutile de revenir tout simplement à ce qu'en disait Trotsky, en août 1940, dans *"Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste"* :

"(...) Le capitalisme monopolisateur n'est pas basé sur la concurrence et sur l'initiative privée mais sur un commandement central. Les cliques capitalistes, à la tête de trusts puissants, de syndicats, de consortiums bancaires, etc, contrôlent la vie économique au même niveau que le pouvoir d'Etat et, à chaque instant, elles ont recours à la collaboration de ce dernier. A leur tour, les syndicats, dans les branches les plus importantes de l'industrie, se trouvent privés de la possibilité de profiter de la concurrence entre les diverses entreprises. Ils doivent affronter un adversaire capitaliste centralisé, intimement lié au pouvoir d'Etat. De là découle pour les syndicats, dans la mesure où ils restent sur des positions réformistes, c'est-à-dire sur des positions basées sur l'adaptation à la propriété privée, la nécessité de s'adapter à l'Etat capitaliste et de tenter de coopérer avec lui" 

Le respect des institutions de la Vè République

Il n'y a pas d'autre racine à l' inexplicable longévité de Chirac, élu puis maintenu au pouvoir par ces gens qui ont maintes fois déclaré leur allégeance à la Vème République et ses institutions et à l'économie du marché.

D'ailleurs, Chirac, en lançant la préparation du Référendum sur la Constitution européenne sait ce qu'il fait : le PS est ultra-majoritairement pour la Constitution européenne au nom du *"c'est mieux que rien"* . Que tous ces gens prennent garde aux surprises que réservent les masses, y compris sur le terrain électoral : De Gaulle se souvient encore du Référendum du 27 avril 1969...

Hollande a déclaré, bombant le torse, au lendemain des élections européennes : *"C'est un déni de démocratie"*. Certes, et pas qu'un peu. Et après ? Plus rien. Horizon 2007 et les prochaines échéances électorales car il faut être respectueux du calendrier. A dire vrai, d'ici là Chirac n'a rien d'autre à craindre (si l'on peut dire) que les masses de ce pays. Et aussi, il convient de ne pas l'oublier, de ses propres contradictions en la personne de son concurrent-dauphin, qui apparaît de plus en plus aux yeux des mercenaires de l'UMP comme l'homme providentiel face à une crise politique trop visible. Chirac a sommé Sarkozy de choisir entre la candidature à la présidence de l'UMP et son ministère, histoire de lui signifier qu'on ne peut être au four et au moulin et aussi qu'il ne veut pas du loup à la fois dans la bergerie et à la maison. Sarkozy, qui a fait savoir que pendant que Chirac parlait, lui regardait le Tour de France, se donne le temps de la réflexion, d'autant plus qu'il sait que, s'il a besoin de l'UMP pour briguer la présidence, mettre la main sur l'appareil, il sait aussi que l'UMP est une machine discréditée, marginalisée, en bout de course . A-t-il besoin de prendre en mains une patate chaude ? C'est certainement à cela qu'il doit réfléchir et qu'il va devoir répondre. Cruel dilemme en vérité ...

Sarkozy- Necker contre Chirac-Louis XVI

Au sujet de Sarkozy, et pour conclure (provisoirement) sur ce chapitre, l'éditorial de Bruno Dive dans *Sud - Ouest* du 14 juillet est particulièrement éloquent sur la rivalité des deux hommes et surtout, la réalité de la situation. Sous le titre : *"Les juges européens au secours de Sarkozy"*, le journaliste, intelligemment, il faut le reconnaître, écrit : *"Jacques Chirac, pour son intervention du 14 juillet, se serait sans doute bien passé de la décision annoncée hier par la Cour de justice européenne. Celle - ci vient en effet d'annuler la suspension des sanctions contre la France et l'Allemagne, qui ne respectent pas les critères de Maastricht. C'est une victoire pour la Commission européenne qui avait intenté le recours et voit son influence renforcée sur le Conseil des chefs de gouvernement, lequel avait autorisé en décembre les deux pays à s'affranchir du pacte de stabilité. En rappelant ainsi quelques vérités élémentaires, la Cour de Justice de Luxembourg fait du même coup voler en éclats la thèse française selon laquelle le pacte de stabilité, exigé par Jacques Chirac après son élection, n'était qu'un instrument politique, donc malléable au gré des circonstances, et non un cadre juridique strict. Les juges ont signifié que l'on peut toujours modifier les règles du jeu, mais s'en affranchir en douce .*

Que cet arrêt de la Cour européenne intervienne à la veille d'un 14 juillet ne manque pas de piquant. La Révolution française a eu en effet, parmi beaucoup d'autres, deux causes essentielles : la révolte des Parlements (c'est - à dire, à l'époque, des juges) d'une part, la banqueroute qui guettait, d'autre part, et avait conduit le roi à convoquer les Etats - généraux pour trouver de nouvelles recettes financières. Jacques Chirac, qui a déjà maille à partir avec les juges de son pays, goûtera sans doute peu cette incursion des magistrats européens dans "sa" politique budgétaire. Et, tel Louis XVI qui, en 1788 avait dû rappeler Necker pour en faire un ministre d'Etat chargé des finances..., il doit lui aussi, cohabiter avec un surintendant qu'il n'apprécie guère. Rappelons qu'un nouveau renvoi de Necker avait débouché sur la prise de la Bastille...

La décision des juges européens ne pourra en tout cas que conforter Sarkozy dans le bras de fer qu'il a engagé avec Chirac. Soucieux de tenir les engagements pris par son prédécesseur, à savoir un déficit de 3,6% cette année, inférieur à 3% l'an prochain, le ministre de l'Economie et des Finances mettra tout son poids politique dans la balance pour résoudre ce qu'il a appelé la " quadrature du cercle".(...)" La comparaison historique a certes ses limites mais l'explosion sociale comme toile de fond est en revanche une réalité que Chirac n'ignore pas .

AFFAIRE DU RER D : QUI MANIPULE ?

Marie - Léonie, 23 ans, avec sa petite fille de 13 mois, se déclare agressée par des noirs et des maghrébins dans le RER D car ils la prennent pour une juive.

En quelques heures et pendant trois jours, hommes politiques et médias rivalisent de déclarations indignées, d'analyses et de commentaires.

Chirac : *"J'apprends avec effroi l'agression à caractère antisémite..."* .

De Villepin condamne cette agression *"ignoble (...) aggravée de gestes racistes et antisémites."*

Noël Mamère : *" Quand les sociétés sont malades, la figure du juif revient toujours comme le bouc émissaire de nos propres peurs"*.

La LICRA : *" Les nazis de banlieue défient la France (...)"* Rien de moins. Mêmes déclarations outrées du député PS Le Guen à l'Assemblée, d'Elisabeth Guigou.

Le PCF va jusqu'à organiser en quatrième vitesse, histoire de ne pas être en reste, une manifestation métro Belleville le 13 juillet !

Seulement voilà : Marie - Léonie est mythomane et relève des institutions psychiatriques. Au bout de trois jours elle avoue : les violences, les deux noirs, les quatre maghrébins, les croix gammées sur le ventre, elle a tout inventé.

Cela n'empêche pas Chirac de déclarer à l'Elysées, le 14 juillet : *"Affaire regrettable. Mais je ne regrette pas. Nous sommes dans une période où les manifestations d'ordre raciste contre les musulmans ou les juifs ou tout simplement les Français se multiplient(...). La manipulation doit être sanctionnée."* Outre qu'on remarquera que visiblement, Chirac n'envisage pas qu'un musulman ou un juif puisse être français, on est en droit de se poser la question : qui manipule ?

En effet, la dépêche de l'AFP qui annonce, imprudemment, (quelles sources ?), ce fait particulièrement grave en soi date du samedi 10 juillet à 19h 42. A 21 h 54 tombe le communiqué du ministre de l'intérieur (cf ci - dessus), à 22h11 au tour de Chirac de faire son communiqué. De Villepin et Chirac authentifieront, légitimeront ainsi l'information et donneront le feu vert à un déchaînement médiatique qui stigmatise obligatoirement les noirs et maghrébins comme des éléments violents et antisémites ainsi que les banlieusards accusés de passivité et lâcheté.

Culpabiliser population et militants

Pourquoi sans la moindre prudence ou retenue, le ministre de l'intérieur lance - t - il, immédiatement relayé par Chirac ce lynchage médiatique ? Dans un contexte où il est désormais de bon ton parmi la plupart des hommes politiques et les médias d'amalgamer antisémitisme et antisionisme et de désigner les arabes à la vindicte, la manipulation vient des plus hauts sommets de l'appareil d'Etat. En prime, la malheureuse Marie - Léonie qui nécessite à l'évidence des soins psychiatriques, va plutôt connaître l'univers carcéral et la froideur de la justice. L'éditorialiste de Libération, journal qui a pris sa place dans la curée, Antoine de Gaudemar, a tout de même un sursaut de dignité en regrettant cet "enfièvrement général" et en concluant : *"Quant aux populations d'origine maghrébine et africaine, déjà bien stigmatisées, elles peuvent à bon droit se sentir un peu plus des boucs émissaires. La leçon est dure et les excuses, les nôtres comme celles de tous les acteurs de cet emballement, nécessaires."* Ce n'est pas ce que fait Chirac, qui ne regrette rien ou de Maxime Gremetz qui a déclaré : *" à la place du Président j'aurais fait pareil."* Sacré Maxime ! Jamais trop loin quand il y a une ânerie à proférer...

Cette atmosphère entretenue a pour but de culpabiliser population et militants. Un exemple parmi d'autres.

Au conseil municipal de début juillet à Pau (64), Eric Schatz, conseiller municipal des Verts, intervient pour demander des renseignements complémentaires sur l'octroi d'une subvention de 7600 euros de fonds publics à l'association culturelle israélite dans le cadre de la réfection de travaux de ses locaux. Question banale et normale. Violente réaction de Labarrère, Sénateur-Maire de Pau : *"A l'heure où l'on profane des tombes, vous n'avez pas honte ?"* lance-t-il au conseiller municipal des Verts. Ce dernier, à juste titre, dénonce dans ces propos de Labarrère, ministre sous Mitterrand, ces : *"insinuations d'antisémitisme"*, estimant de telles affirmations *"manipulatrices"* et diffamatoires.

De Chirac à Labarrère, les odeurs nauséabondes d'un régime en décomposition n'épargnent décidément personne.

Pedro CARRASQUEDO, 14 juillet 2004

Modifié le mercredi 22 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie La lettre de liaison

La matrice d'une loi anti-syndicale

A l'issue de longues semaines de négociations (qui se sont tenues à la demande de Sarkozy), la CFDT, la direction confédérale CGT et le MEDEF ont pris une position commune sur " la... »

l'appel de la LCR à un nouveau parti : Le parti des bobos et des gogos ?

La lettre d'Info en PDF Depuis quelques années, la LCR- section française du Secrétariat Unifié (SU) semble connaître une nouvelle jeunesse. Cette organisation qui existe, en tant que telle,... »

Allons-y !

Comme annoncé dans notre précédent numéro, nous rendons compte du débat interne dans notre organisation sur l'attitude adopter à propos de la constitution du Nouveau parti anticapitaliste... »

SCHIVARDI, le génie (de village).

A quelques jours du premier tour de la Présidentielle 2007, et après avoir analysé les programmes de la plupart des candidats (cf. La Commune n°64 et 65) il nous a semblé qu'il ne fallait pas... >>

Lettre de liaison n° 4 de La Commune

Tout s'accélère Comme l'indique l'éditorial de notre journal de mars : " La lutte pour rejeter le traité est bien entendu indissociable de celle pour le retrait du projet de la loi Fillon, pour la... >>

Lettre de liaison n° 3 de La Commune

Tous les partis sont aujourd'hui rattrapés par la crise politique. On l'a vu pour l'UMP, littéralement explosée. On l'a vu pour le L... où, de surcroît, Le Pen ne parvient pas à évincer ses... >>
